



Le 20 janvier 2021,

Madame, Monsieur,

La commune met à disposition des administrés le cours de tennis situé à proximité du club house.

Après le paiement de la somme de 10 euros par foyer et pour l'année, il vous sera remis le numéro du code du cadenas et une carte portant votre nom.

Un tableau sera mis à disposition à l'entrée du club house pour réserver le cours.

Le règlement sera également affiché.

Nous ferons le nécessaire pour que ceci soit en place pour les vacances de février.

L'équipe municipale.



REGLEMENT COURS DE TENNIS

- 1) S'acquitter de la cotisation annuelle de 10 euros.**
- 2) Avoir sur soi la carte lors de l'occupation du cours pour justifier sa cotisation.**
- 3) S'engager à ne pas divulguer le code du cadenas.**
- 4) S'inscrire sur le tableau pour le lendemain.**
- 5) Respecter le planning de réservation.**
- 6) Respecter les lieux et le matériel.**